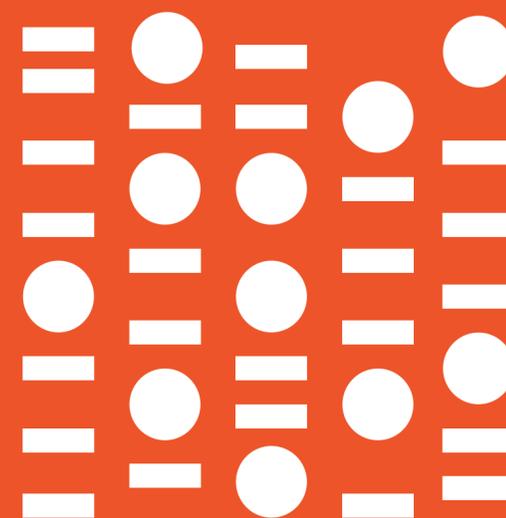


Futurs, éthiques, opportunités des algorithmes publics

Une exploration spéculative



Futurs, éthiques, opportunités des algorithmes publics

Une exploration spéculative

Réalisé par **Design Friction**

Pour Etalab

Dans le cadre du projet Nos Algorithmes

Juin 2021 - Document sous licence CC BY-SA 3.0

SOMMAIRE

Préambule	3
Méthodologie : futurs spéculatifs et design fiction	4
À propos de ces scénarios spéculatifs	5
— VISIBILISER L'ALGORITHMIE PUBLIQUE	
Les jetons d'humanité	6
La pluralalgorithmie	12
— DOCUMENTER L'OPPORTUNITÉ ET REFAIRE L'HISTOIRE	
Archéologie et historiographie des algorithmes publics	16
La Troisième Voix/Voie	22
— NE PAS FAIRE, CONTREFAIRE OU DÉFAIRE L'ALGORITHMIE PUBLIQUE	
Extension du domaine de la contestation	29
— OPPORTUNITÉ ET ÉTHIQUE DES ALGORITHMES EN TEMPS DE CRISES	
En mo(n)de dégradé	36
— DISCUTER ET ENRICHIR CES FUTURS SPÉCULATIFS	
Pourquoi mettre ces futurs en débat	42
Futurs Mouvants	43
E.P.I.	45
Rétrospéculation	48

PRÉAMBULE

Interroger les futurs de l'éthique et de l'opportunité des algorithmes publics pour garantir leur mission d'intérêt général aujourd'hui comme demain.

Quand mettre en place un algorithme ?

Pourquoi choisir un algorithme plutôt qu'un autre dispositif ?

L'algorithme est-il une solution ou un problème qui s'ignore ?

Ce sont les points de départ de cette exploration spéculative, dont l'ambition est autant de questionner la part de mythe et de fantasme derrière ces systèmes que d'ouvrir des perspectives quant à leurs futurs. En fil rouge, une réflexion critique et prospective sur ce que seraient les opportunités éthiques qui conditionnent la mise en place d'algorithmes publics.

Cette publication est pensée comme un socle de projection et de réflexion. Elle présente une série de six scénarios spéculatifs, matérialisés par des design fictions. Ces récits font un saut dans le futur et le possible. Ils sont à la fois des invitations à l'anticipation et à la réflexivité, et des provocations bienveillantes.

Six futurs donc, pour penser autrement les algorithmes publics, s'extraire de logiques souvent technocentrées et en requestionner la raison d'être.

Quatre angles de spéculation pour structurer cette exploration :

- Visibiliser l'algorithmie publique
- Documenter l'opportunité et refaire l'Histoire
- Ne pas faire, contrefaire ou défaire l'algorithmie publique
- Opportunité et éthique des algorithmes en temps de crises

MÉTHODOLOGIE

Futurs spéculatifs et design fiction

Défricher les imaginaires...

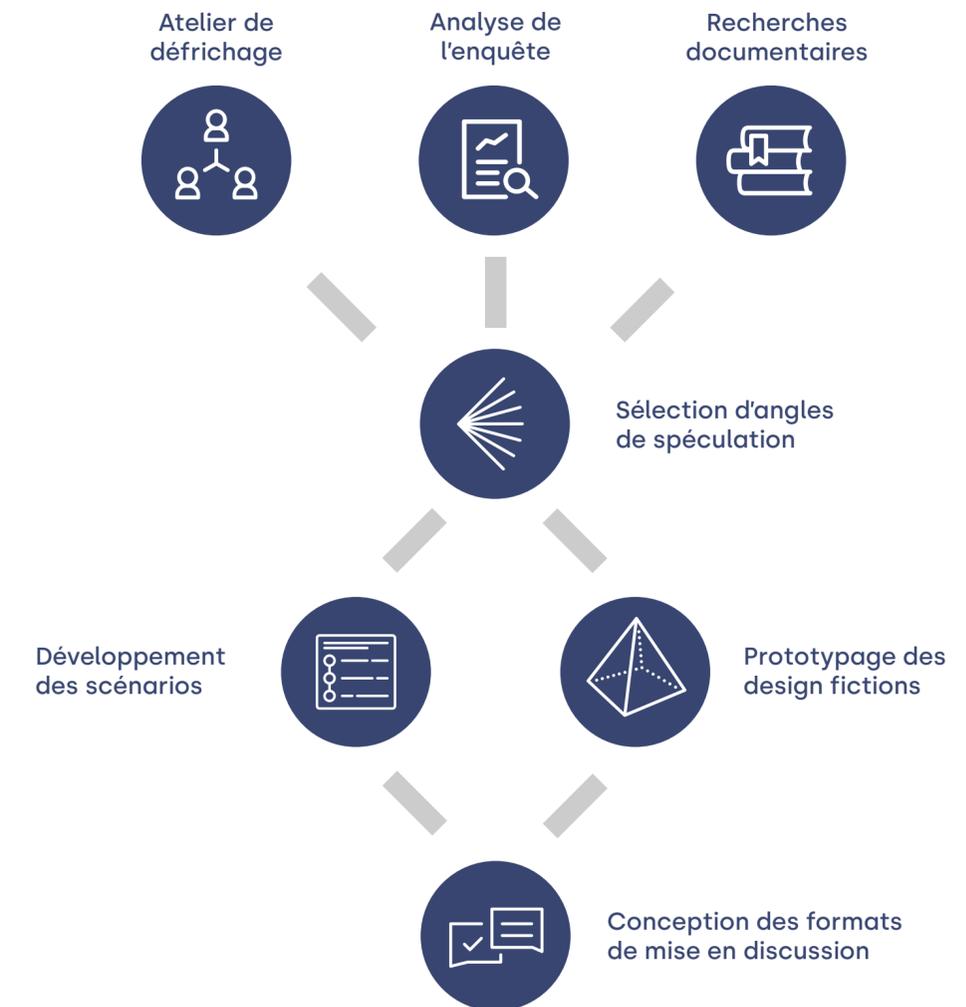
L'exploration a débuté par une enquête et un atelier en ligne à l'occasion du Mois de l'Innovation Publique, en Novembre 2020. L'ambition de ce premier temps était de *défricher* les imaginaires qui entourent les algorithmes publics. Cette phase a permis d'identifier et de comprendre les représentations et les suppositions qui habitent celles et ceux qui construisent ou décident de l'implémentation de ces systèmes. Forts de plus d'une centaine de contributions, l'enquête et l'atelier sont venus inspirer et cadrer les futurs spéculatifs présentés dans ce document.

... pour explorer les futurs

Pour imaginer et raconter ces futurs possibles, la démarche s'est appuyée sur l'approche du design fiction. Le design fiction imagine des produits, espaces ou services fictionnels qui donnent à voir et à faire l'expérience de futurs possibles, d'une manière critique et engageante.

Chaque scénario de design fiction est ici incarné au travers d'un ou plusieurs *provotypes* (prototypes provocants). Ces différents artefacts spéculatifs viennent ainsi mettre en tension les problématiques, les impensés et les enjeux liés à l'éthique des algorithmes publics.

Vue d'ensemble de la démarche :



À PROPOS DE CES SCÉNARIOS SPÉCULATIFS

Ce que sont ces scénarios :

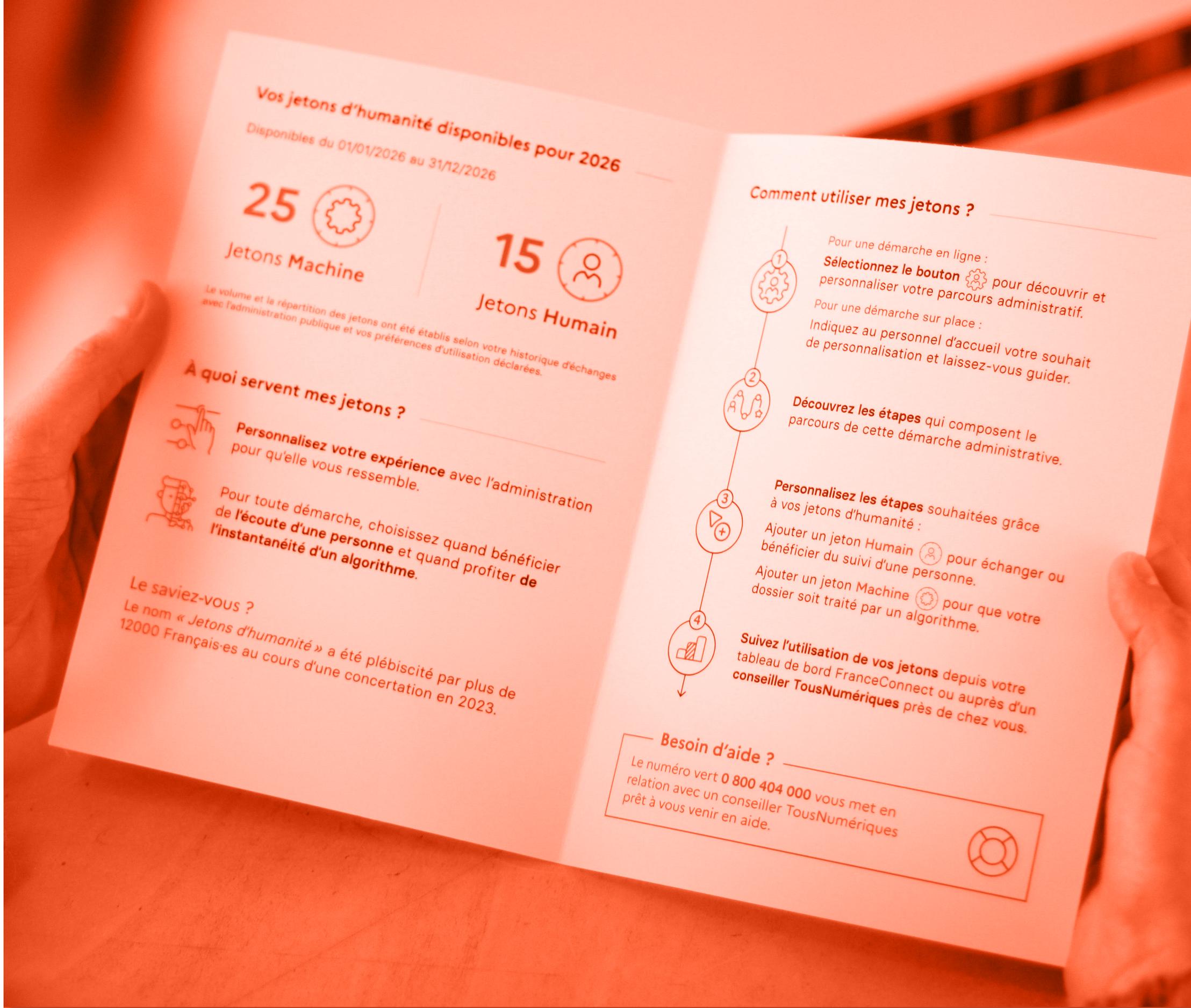
- Des spéculations de l'ordre du possible
- Des supports de projection, de discussion et de décision
- Des perspectives aussi inspirantes que dérangeantes
- Des récits francocentrés
- Des socles narratifs à enrichir et contredire

Ce que ne sont pas ces scénarios :

- Des utopies ou des dystopies
- Des prédictions de ce que sera le futur
- Des prescriptions quant à ce que doit être le futur
- Une feuille de route visionnaire ou un agenda caché
- Des lignes directrices pour une éthique des algorithmes

VISIBILISER L'ALGORITHMIE PUBLIQUE

Les jetons d'humanité



Vos jetons d'humanité disponibles pour 2026
Disponibles du 01/01/2026 au 31/12/2026

25 
Jetons Machine

15 
Jetons Humain

Le volume et la répartition des jetons ont été établis selon votre historique d'échanges avec l'administration publique et vos préférences d'utilisation déclarées.

À quoi servent mes jetons ?

 **Personnalisez votre expérience** avec l'administration pour qu'elle vous ressemble.

 Pour toute démarche, choisissez quand bénéficier de **l'écoute d'une personne** et quand profiter de **l'instantanéité d'un algorithme**.

Le saviez-vous ?
Le nom « Jetons d'humanité » a été plébiscité par plus de 12000 Français-es au cours d'une concertation en 2023.

Comment utiliser mes jetons ?

-  **Sélectionnez le bouton**  pour découvrir et personnaliser votre parcours administratif.
Pour une démarche en ligne :
Pour une démarche sur place :
Indiquez au personnel d'accueil votre souhait de personnalisation et laissez-vous guider.
-  **Découvrez les étapes** qui composent le parcours de cette démarche administrative.
-  **Personnalisez les étapes** souhaitées grâce à vos jetons d'humanité :
Ajouter un jeton Humain  pour échanger ou bénéficier du suivi d'une personne.
Ajouter un jeton Machine  pour que votre dossier soit traité par un algorithme.
-  **Suivez l'utilisation de vos jetons** depuis votre tableau de bord FranceConnect ou auprès d'un conseiller TousNumériques près de chez vous.

Besoin d'aide ?

Le numéro vert **0 800 404 000** vous met en relation avec un conseiller TousNumériques prêt à vous venir en aide.



Les jetons d'humanité

Horizon : 2025

En 2026, les algorithmes et intelligences artificielles ont pris leur envol au sein des administrations publiques. Les rendre visibles revient en creux à révéler où se trouve l'humain.

En amont de ses démarches administratives, tout citoyen-usager peut désormais visualiser le parcours qu'il va suivre pour le traitement de sa demande. Dans une logique de transparence portée par l'État, il découvre ainsi quelles étapes sont assurées par un humain et lesquelles sont gérées ou assistées par une machine, algorithme comme intelligence artificielle.

Le citoyen-usager peut alors (re)configurer ce parcours administratif via des «*jetons d'humanité*». Ces jetons permettent de doser l'humain et la machine à chaque étape de la démarche administrative. Autrement dit, il est possible d'attribuer tant d'humanité ou tant d'algorithmie à telle ou telle étape de son parcours.

Chaque citoyen dispose d'un nombre de jetons «*humain*» et «*machine*» utilisables chaque année. Ce nombre est défini selon son profil qu'il soit identifié comme numériquement lettré ou en difficulté avec le numérique.

Les design fictions illustrant ce futur :

- Le relevé annuel de jetons d'humanité
- La configuration d'une démarche administrative avec ses jetons d'humanité

Le relevé annuel de jetons d'humanité



Le relevé annuel de jetons d'humanité



(Couverture)

Questions fréquentes, réponses transparentes

Pourquoi mon nombre de jetons est-il limité ?

Pour que toutes et tous bénéficient de la personnalisation de leur expérience administrative. Et ce, sans altérer la qualité des services publics rendus.

Puis-je recharger mes jetons au cours de l'année ?

Non, ce n'est pas possible, pour les mêmes raisons que le nombre de jetons par personne est limité.

Que se passe-t-il après avoir utilisé tous mes jetons ?

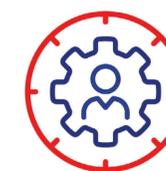
Vous ne pourrez plus personnaliser vos démarches. Vos démarches seront traitées de manière standard.

Le lab teste pour vous

Une administration toujours plus personnalisable ?

Nous testons la possibilité de choisir entre :

1. Laisser l'administration utiliser les données à disposition vous concernant.
2. Ajouter par vous-même les données utilisées par les services publics que vous sollicitez.



Sarah, votre relevé de jetons d'humanité pour 2026

Le relevé annuel de jetons d'humanité

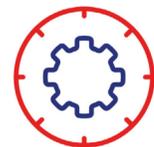
(Pages internes)



Vos jetons d'humanité disponibles pour 2026

Disponibles du 01/01/2026 au 31/12/2026

25



Jetons **Machine**

15



Jetons **Humain**

Le volume et la répartition des jetons ont été établis selon votre historique d'échanges avec l'administration publique et vos préférences d'utilisation déclarées.

À quoi servent mes jetons ?



Personnalisez votre expérience avec l'administration pour qu'elle vous ressemble.



Pour toute démarche, choisissez quand bénéficier de **l'écoute d'une personne** et quand profiter de **l'instantanéité d'un algorithme**.

Le saviez-vous ?

Le nom « *Jetons d'humanité* » a été plébiscité par plus de 12000 Français-es au cours d'une concertation en 2023.

Comment utiliser mes jetons ?



Pour une démarche en ligne :

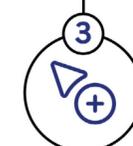
Sélectionnez le bouton  pour découvrir et personnaliser votre parcours administratif.

Pour une démarche sur place :

Indiquez au personnel d'accueil votre souhait de personnalisation et laissez-vous guider.



Découvrez les étapes qui composent le parcours de cette démarche administrative.



Personnalisez les étapes souhaitées grâce à vos jetons d'humanité :

Ajouter un jeton **Humain**  pour échanger ou bénéficier du suivi d'une personne.

Ajouter un jeton **Machine**  pour que votre dossier soit traité par un algorithme.



Suivez l'utilisation de vos jetons depuis votre tableau de bord FranceConnect ou auprès d'un **conseiller TousNumériques** près de chez vous.

Besoin d'aide ?

Le numéro vert **0 800 404 000** vous met en relation avec un conseiller TousNumériques prêt à vous venir en aide.



La configuration d'une démarche administrative avec ses jetons d'humanité



< retour à l'espace personnel

Votre demande d'aides environnementales au logement

Vous trouverez ci-dessous les étapes configurées par défaut nécessaires pour traiter votre demande. Vous pouvez modifier le mode de traitement de chaque étape en fonction de vos préférences.

Étapes

Validation des pièces
Les pièces que vous avez soumises sont évaluées afin de s'assurer qu'elles correspondent bien à la demande de l'administration.
> [Afficher la liste des pièces](#)

Personnaliser avec un jeton

Calcul du montant perceptible
Le montant des aides que vous pouvez recevoir dépend de votre situation telle que décrite dans votre dossier.
> [Afficher les critères de calcul](#)

Annuler la personnalisation

Vérification du montant calculé
Afin de s'assurer de la justesse de l'aide que vous recevrez, le montant calculé à l'étape précédente est systématiquement vérifié.

Personnaliser avec un jeton

Notification de la réponse donnée à la demande
Vous recevez la réponse par courriel à l'adresse indiquée dans vos préférences.

Personnaliser avec un jeton

Votre démarche devrait aboutir le 02/06/2026

Valider ma démarche

< retour à l'espace personnel

Votre demande d'aides environnementales au logement

Demande effectuée le 21/06/2026

Étapes 1/4

Validation des pièces
> [Plus d'information](#)
0 jeton

Calcul du montant perceptible
> [Plus d'information](#)
1 jeton

Vérification du montant calculé
> [Plus d'information](#)
1 jeton

Notification de la réponse donnée à la demande
> [Plus d'information](#)
0 jeton

Votre démarche devrait aboutir le 28/07/2026

VISIBILISER L'ALGORITHMIE PUBLIQUE

La pluralgorithmie

La plateforme des soli x

← → C 🏠 🔒 https://solidarites.sud/demarches

REGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Préparation de votre demande d'aide solidaire

La loi relative à la pluralgorithmie publique prévoit la possibilité de choisir l'algorithme qui traitera votre demande. Chacun des algorithmes proposés a été certifié d'intérêt général par **etalab**.^{gouv.fr}

Sélectionnez l'algorithme que traitera votre demande :

Mistralgo

 Développé par Marianne H.

 Dernière mise à jour : il y a 37 jours.

 Spécificités de l'algorithme :
> Co-construit par la communauté.
> Biais validistes atténués.
> Reconnaît la transidentité des citoyen·nes.

Sélectionner >

Orion

 Développé par L'association Ellières

 Découvrir

Sélectionner >

Trace3

 Développé par Économique raiso

 Dé

Sélec

Afficher plus
▼



Comment bien choisir son algorithme ? N'hésitez pas à consulter le guide préparé

La pluralalgorithmie

Horizon : 2035

Les années 2030 voient l'avènement d'une société française plus profondément transformée qu'il n'y paraît. La personnalisation des expériences, la montée en puissance des communautés et la recherche de justice sociale se sont inscrites au cœur de l'innovation publique.

C'est dans ce contexte particulier qu'émerge la loi relative à la pluralalgorithmie publique, portée par un État plus empathique que stratège. La pluralalgorithmie est un virage radical : pour une même action ou décision publique, il n'y a plus un seul et unique algorithme pour tous, mais une multitude d'algorithmes adaptés aux différents publics qui peuvent être ici concernés ou impactés.

Chacune et chacun peut choisir son régime algorithmique, selon sa communauté, son profil, voire les discriminations dont elle ou il estime subir. Chaque algorithme se comporte différemment selon le profil de l'utilisateur et adapte son mode de calcul selon des logiques de genre, ethnie, orientation sexuelle, statut de citoyenneté ou encore handicap. Si les modes de calcul et de décision sont différents d'un individu à l'autre, les services publics restent cependant accessibles à toutes et tous.

L'enjeu est alors de « *bien* » choisir son système : un algorithme public est présenté dans toutes ses variations, pour que l'utilisateur puisse choisir la formule la plus adaptée à son cas personnel. Par effet miroir, l'algorithme - devenu pluriel - rend visible la nécessaire adaptation ou déconstruction de certains dispositifs publics face aux difficultés intrinsèques des communautés qui y ont recours.

Il est d'ailleurs à noter que de nombreux algorithmes sont co-construits avec des membres de la communauté qu'il va servir en premier lieu. Ils sont ensuite améliorés en continu via les données d'utilisation, de profil-utilisateur et de contexte d'usage que la communauté accepte de fournir.

Les questions liées à l'opportunité de la mise en place d'un algorithme ont elles aussi profondément évolué : on ne se demande plus quand mettre en place un algorithme pour un service public, mais quand développer cent algorithmes différents pour une même action publique. Il va sans dire que des moyens conséquents ont été mis en place pour répondre à ce défi.

La pluralalgorithmie

Sans surprise, le tournant de la pluralalgorithmie n'est pas sans susciter la controverse : ses détracteurs y voient la fin de l'équité et de l'universalisme propre à la France. Selon ces mêmes critiques, la rupture est actée avec le dogme républicain de l'indivisibilité de la nation.

En réponse, les défenseurs de la pluralalgorithmie font valoir que cet universalisme décliné au plan algorithmique est un vecteur d'oppression et de discrimination, car par nature aligné sur les intérêts de classes dominantes.

Au fil des années, cette géométrie variable infuse peu à peu, jusqu'à être réclamée par les services des administrations eux-mêmes.

En effet, ces derniers ne supportent plus d'avoir à utiliser des algorithmes «*monolithiques*» en interne, qui font fi des disparités entre territoires.

La design fiction illustrant ce futur :

— L'écran de sélection de l'algorithme pour l'obtention d'une aide sociale

La plateforme des soli x

https://solidarites.sud/demarches

RÉGION SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

Préparation de votre demande d'aide solidaire

Vos services Vos documents Votre profil

La loi relative à la pluralalgorithmie publique prévoit la possibilité de choisir l'algorithme qui traitera votre demande. Chacun des algorithmes proposés a été certifié d'intérêt général par [etalab](#).

[? Qu'est-ce qu'un algorithme ?](#)

Sélectionnez l'algorithme que traitera votre demande :

Mistralgo

Développé par **Marianne H.**

Dernière mise à jour : **il y a 37 jours.**

Spécificités de l'algorithme :

- > Co-construit par la communauté.
- > Biais validistes atténués.
- > Reconnaît la transidentité des citoyen·nes.

Sélectionner >

Orion

Développé par **L'association Ellières**

Q Découvrir

Sélectionner >

Trace3.1

Développé par **Économistes raisonnés**

Q Découvrir

Sélectionner >

Sudlidaire

Développé par **La Région Sud**

Q Découvrir

Sélectionner >

Afficher plus
v

Comment bien choisir son algorithme ? N'hésitez pas à consulter le guide préparé par l'association 70 Millions d'Usagers >

DOCUMENTER L'OPPORTUNITÉ
ET REFAIRE L'HISTOIRE

**Archéologie et
historiographie
des algorithmes
publics**



Remise de rapport

Mercredi 23 Octobre 2030



**Mission interadministration
d'archéo-algorithmie publique**

Archéologie et historiographie des algorithmes publics

Horizon : 2030

Au début des années 2030, les métiers de l'histoire n'ont jamais été aussi d'actualité. Historiennes et historiens accompagnent les administrations dans une archéologie de leurs algorithmes publics. Ces enquêtes sont bien plus qu'une simple plongée dans les strates du code.

L'enjeu est de comprendre ce qui a conditionné la mise en place de ces systèmes numériques il y a plusieurs décennies pour mieux venir éclairer les déploiements de nouveaux algorithmes demain.

La design fiction illustrant ce futur :

— Entretien avec une historienne et archéologue des algorithmes publics

Histoires d'opportunité et opportunités historiques

Entretien avec **Amel Atay**, historienne au sein de la mission interadministration d'archéo-algorithmie publique.

— Propos recueillis par Magan Durieux

Depuis une vingtaine d'années, il est devenu commun de croiser des sociologues, des philosophes ou encore des designers dans les couloirs des administrations publiques françaises.

Il faut désormais compter avec les historien·nes et les archéologues. Loin de s'intéresser uniquement aux archives papiers, leur sujet d'étude est tout ce qu'il y a de plus contemporain : les algorithmes omniprésents dans l'action publique.

Bonjour Amel, vous êtes historienne de formation et vous conduisez la mission interadministration d'archéo-algorithmie publique.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste cette mission ?

« C'est peut-être la mission la plus singulière de l'administration publique à l'heure actuelle. Notre objectif est de répondre à une question souvent complexe : pourquoi, dans ce cas précis, a-t-on développé et déployé un algorithme ou une intelligence artificielle ?

Parmi les inspirations de départ de cette mission, il y a la pratique de l'archéologie logicielle. Dans les grandes lignes, cette méthodologie informatique est une forme d'étude de l'implémentation et de l'évolution d'un logiciel. Dans le cas de notre démarche d'archéo-algorithmie publique, il s'agit davantage de s'intéresser à l'aspect décisionnel derrière l'algorithme. Nous essayons de retracer l'opportunité qui a amené à implémenter un algorithme : pourquoi l'avoir mis en place, dans quelles conditions a-t-il été développé, quels sont les facteurs qui ont influencé les décisions à son sujet, etc.

Aujourd'hui, nous sommes huit enquêteurs et enquêtrices en archéo-algorithmie au sein de la mission, avec des formations initiales en archéologie ou en histoire.





En quoi ce travail d'archéo-algorithmie est-il important pour les administrations aujourd'hui ?

« Avec la généralisation des algorithmes publics, il est apparu essentiel de comprendre pourquoi ces derniers fonctionnent ou dysfonctionnent. Et bien souvent la réponse se trouve dans les raisons et les conditions de leur mise en place.

En effet, une partie de cette réponse peut être apportée par l'audit technique mené par les développeurs, car il permet de retracer le cycle de vie de l'algorithme. Mais, il convient de mettre le facteur technique en vis-à-vis du facteur humain et c'est à ce moment que nous, historiens et archéologues du numérique, entrons en scène. À nous de croiser les sources afin de retracer et de cartographier ce qui a façonné les choix d'hier pour pouvoir espérer ne pas commettre les mêmes erreurs demain. Ou au contraire d'exhumer de bonnes pratiques oubliées !

Les administrations sont garantes de l'intérêt général. Elles ont cette obligation de déceler les indices qui invitent à faire, à ne pas faire ou à défaire un algorithme. Notre travail d'enquête historique les aide à prendre la décision la plus adaptée.

Concrètement, comment se déroule l'enquête archéologique autour d'un algorithme public ?

« C'est avant tout un travail d'équipe ! Historiens, développeurs, sociologues et même économistes travaillent de concert.

Ensemble, nous nous glissons entre les strates de mise à jour des algorithmes et des systèmes apprenants et nous tentons de démêler le code legacy (NDLR : Un ancien code informatique présent dans une application et dont il faut assurer la maintenance). Nous établissons une chronologie pour comprendre ce qui s'est joué, en dépit d'un manque récurrent de documentation.

Vous savez, ce qui est drôle, c'est que personne n'attend une historienne ou une archéologue pour mener une telle enquête. Mais contempler ces reliquats de code procure souvent le même sentiment que celui d'être face à des vestiges d'une autre civilisation. Le tout semble confus, et en même temps étrangement familier...

Pour en revenir à votre question, le protocole d'enquête dépend plus de l'administration qui nous missionne que de l'algorithme en lui-même. Autrement dit, c'est le terrain d'étude qui prime plus que le sujet d'étude.

Il y a de nombreux éléments à recouper pour comprendre ce qui a fait qu'on ait jugé opportun de mettre en place un algorithme. Le plus compliqué est de différencier quels éléments ont été décisifs dans l'influence de la décision de déploiement. Parfois la clé du mystère tient dans un enjeu politique, une croyance partagée, une contrainte budgétaire ou même dans des données biaisées venant d'un autre algorithme dont on pourrait questionner l'opportunité.

Pour y parvenir, le plus important est bien entendu de se documenter le plus largement possible. Cela passe souvent par des entretiens avec les témoins directs, qui étaient alors en place. En réalité, la majeure partie des recherches se concentre plus sur les échanges de mails et les comptes-rendus de comités de pilotage que sur les lignes de code elles-mêmes. D'autres pans de l'enquête historique sont moins évidents et peuvent nécessiter l'appui de sociologues. Notamment lorsqu'il s'agit d'identifier les valeurs, les imaginaires, voire les actualités du moment, qui ont pu influencer à court terme la décision de création de l'algorithme.

Une fois les raisons de l'opportunité cernées, nous nous intéressons aux conditions de développement et aux choix de déploiement. >

Nous continuons ainsi jusqu'à être certains de pouvoir livrer une chronologie que nous estimons fidèle à la véracité des faits historiques.

« D'une certaine manière, on passe alors de l'Histoire à la mise en récit. »

— Amel Atay

Quand on lit votre fiche de poste, on note une emphase sur l'historiographie des algorithmes publics. Qu'est-ce que ça veut dire ?

« L'historiographie, c'est l'autre versant de notre mission. L'historiographie peut être résumée comme l'activité d'écrire l'Histoire, que ce soit l'Histoire de son temps ou d'une période antérieure.

Dans le cadre de l'archéo-algorithmie, cela signifie deux choses. Premièrement, s'intéresser à comment, à l'époque des faits, a été racontée la décision de mettre en place un algorithme. Deuxièmement, s'intéresser à comment nous allons raconter cette décision aujourd'hui, à l'aune de ce que l'enquête historique a révélé.

Si mon activité prend fin avec la remise des conclusions de mes recherches, la mission d'archéo-algorithmie, elle, se poursuit. Et c'est tout aussi passionnant !

Nous avons une équipe étendue qui se compose de documentalistes publics, vulgarisateurs scientifiques, et autrices-auteurs de science-fiction. Elles et ils se saisissent de nos conclusions d'historiens pour aider à capitaliser pour de futurs cas. Leur travail est d'abord de raconter nos découvertes en montrant ce qui s'est effectivement passé. Puis de jouer la carte de l'uchronie, pour raconter comment on aurait pu faire différemment et ce que cela aurait amené comme changements (NDLR : L'uchronie est un genre de la fiction qui s'appuie sur une réécriture de la chronologie historique à partir de la modification d'un événement du passé.). D'une certaine manière, on passe alors de l'Histoire à la mise en récit.

La démarche d'archéo-algorithmie est plutôt à contre-courant de la culture de l'instantanéité dont peinent à s'extraire les administrations.

Que deviennent les enquêtes au long cours menées dans le cadre de votre mission ?

« C'est sûr qu'une telle démarche demande du temps. Et heureusement on nous le donne !

Pour ce qui concerne le devenir des recherches, nous nous sommes mis autour de la table dès la conception de cette mission pour nous demander comment éviter le syndrome du « rapport sur l'étagère ». Ou du « le dossier remis au fin fond du cloud », comme dirait un collègue.

Peut-être qu'un exemple sera plus concret : il y a deux ans, un de nos rapports a clairement démontré l'inefficacité sociale des systèmes automatisés pour détecter les fraudes aux aides sociales. Certes, quelques personnes étaient bien identifiées et « rattrapées » par les administrations. Mais elles l'étaient au prix d'un grand nombre d'autres usagers qui voyaient leurs aides soudainement coupées. Notre enquête était formelle : dans ce cas, il n'est pas opportun de faire entrer un algorithme dans l'équation.

Ce rapport est sorti au moment où plusieurs administrations en charge des solidarités souhaitaient mettre en place une intelligence artificielle commune afin de, je cite de mémoire, « mettre fin aux abus des aides sociales par des personnes peu scrupuleuses, profitant du système de sécurité sociale le plus performant en Europe au détriment de celles et ceux réellement dans le besoin ».

Les conclusions de notre enquête ont porté un coup à cette initiative, en remettant en cause le raisonnement déroulé par les porteurs de projet. C'est un bon exemple de la manière dont nos travaux historiques cherchent à avoir un réel impact sur les décisions actuelles des administrations. Surtout lorsque celles-ci sont encore empreintes d'une forme de technocratie, voire de technobéatisme. Pour la première fois, le passé venait annuler le futur !

Mais j'insiste : ce travail se fait en toute transparence. L'ensemble des recherches en archéo-algorithmie est mis à disposition publiquement, dans une logique d'ouverture. La mise en récit, que j'évoquais à l'instant, fait partie d'une médiation plus large de nos travaux auprès des décideurs et des agents ainsi que des usagers. Je suis d'ailleurs très fière que ces travaux soient enfin exposés au sein du musée des algorithmes publics (NDLR : Ouvert à Tours en 2029, le musée des algorithmes publics retrace l'histoire, du formulaire papier aux premières intelligences artificielles).

« De nos analyses dépendent souvent des choix décisifs ! »

Vous venez d'évoquer l'abandon d'un algorithme et la certaine grogne, ou grogne certaine, qui s'en est suivie.

Plus largement, vous sentez-vous exposée aux mêmes controverses que celles qui animent les enquêtes historiques plus traditionnelles ?

« Oui, bien entendu ! Pour être franche, nous sommes nous aussi sujets à la controverse. Il peut exister des désaccords ou des divergences entre historiens sur la véracité, et parfois l'interprétation, des faits. Et comme les résultats des enquêtes sont ouverts, il y a forcément de la discussion et du débat. Nous voyons parfois des contre-enquêtes, qui se présentent comme citoyennes, critiquer nos conclusions.

Pour bien comprendre ce qui se joue là, il est selon moi nécessaire de faire la critique de la critique.

D'un côté, conditionner la décision d'aujourd'hui aux enseignements du passé n'est pas sans créer certaines frictions avec des chefs de projet, ou avec des concepteurs qui ont le nez dans leur vision du futur. D'autre part, quelques décideurs et administrations n'apprécient pas de voir certaines décisions ou certains facteurs d'influence exhumés.

Ce que je vais dire n'engage que moi, mais je constate l'émergence d'une forme de révisionnisme, si j'ose dire. J'ai en tête au moins deux administrations, locale et nationale, qui se sont emparées de nos conclusions pour réécrire l'Histoire à leur guise et chercher à se dédouaner d'éventuels manquements qui pourraient leur être reprochés.

Un autre reproche qui est souvent fait à l'encontre de la mission d'archéo-algorithmie est notre recours à l'uchronie, qui amène à spéculer sur ce qui aurait pu se passer et donc à s'éloigner de la réalité des faits.

Au final et en prenant un peu de recul, tout cela est sain, tant c'est une véritable responsabilité qui nous incombe. De nos analyses dépendent souvent des choix décisifs !

Retrouvez la rétrospective
« Algorithmes nos vies »
au musée des algorithmes
publics (Tours, 37 000), avec
une expérience de médiation
co-signée par Amel Atay.

➤ Renseignements et réservations sur museoalgo.fr et [~museoalgo](https://www.instagram.com/museoalgo) sur vos assistanciels.

DOCUMENTER L'OPPORTUNITÉ
ET REFAIRE L'HISTOIRE

La Troisième Voix/Voie

Vous pensez que le sujet des
algorithmes n'est pas binaire ?

Exprimez une troisième voix,
Montrez une troisième voie,

Devenez la troisième voix/e ! >



Campagne de recrutement ouverte à toute la fonction publique, édition 2027

Renseignements et candidature :  troisieme.gouv.fr  ~troisiemeV

La Troisième Voix/Voie

Horizon : 2025

Concevoir et déployer un algorithme public n'est pas une mince affaire. Entre injonction et intuition, l'opportunité de mettre en place ou non un algorithme est bien souvent au cœur des discussions.

Pour dépasser cette seule binarité, chaque équipe d'innovation publique intègre désormais une personne chargée de mission exploratoire, appelée la *Troisième Voix/Voie* (abrégé *troisième voix/e*). Ce profil atypique a pour rôle et même obligation d'envisager toutes les pistes marginales d'alternatives plausibles, dissonantes et non-consensuelles qui peuvent exister.

La troisième voix/e est l'incarnation du désaccord avec le statu quo qui pourrait émerger des décisions de l'équipe ou être imposé de manière descendante. Sa devise (officieuse) : «*Faire ou ne pas faire, là n'est pas la question!*».

La mission de la troisième voix/e l'amène plus particulièrement à identifier ce qui existe déjà en matière de solutions ou de détournement d'usages portés par les communautés. Le cas échéant, la troisième voix/e plaide pour en favoriser l'adoption, l'utilisation ou l'entretien par l'administration ou les usagers.

À ce titre, ce volet de son exploration consiste à valoriser les solutions qui proviennent des personnes les plus touchées ou affectées par les problèmes que l'on ambitionne de résoudre grâce à l'algorithme envisagé.

Tout un panel d'outils est mis à disposition pour enquêter, critiquer, anticiper et interpeller son équipe ou sa hiérarchie.

Les design fictions illustrant ce futur :

- Appel à candidatures pour le recrutement des Troisièmes Voix/es
- Extraits du support de formation des Troisièmes voix/e
- La bibliothèque des Troisièmes voix/es

Appel à candidatures
pour le recrutement
des Troisièmes Voix/es



Vous pensez que le sujet des
algorithmes n'est pas binaire ?

Exprimez une troisième voix,
Montrez une troisième voie,

Devenez la troisième voix/e ! >



Campagne de recrutement ouverte à toute la fonction publique, édition 2027

Renseignements et candidature : troisieme.gouv.fr  troisiemeV





En tant que Troisième Voix/e

VOTRE MISSION

Explorer les possibles au-delà de la dichotomie
« mettre/ne pas mettre » en place un algorithme

VOS PRÉROGATIVES



S'opposer au statu quo
lorsque toute l'équipe
est au diapason



Identifier et présenter
les alternatives, même
les plus improbables



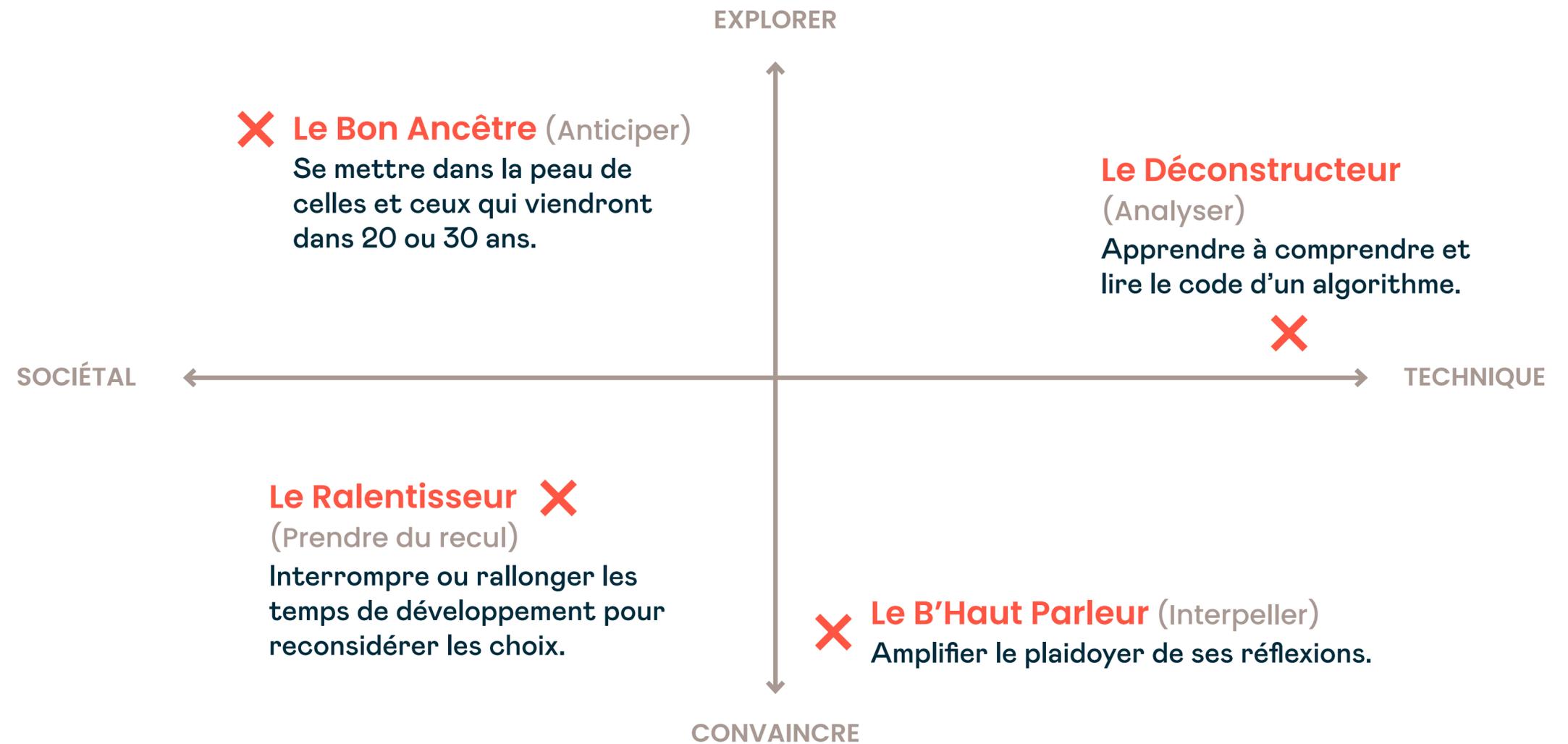
Repérer ce qui existe
sous le radar, au sein
de l'administration et
en dehors



Prendre le temps de
penser le long terme



Les outils de la Troisième Voix/e (1/3)



Extraits du support de formation des Troisièmes Voix/e



Les outils de la Troisième Voix/e : **Le Décadreur**

REPENSER

Le Décadreur permet de **reconsidérer un acquis ou une décision** à travers un autre prisme.

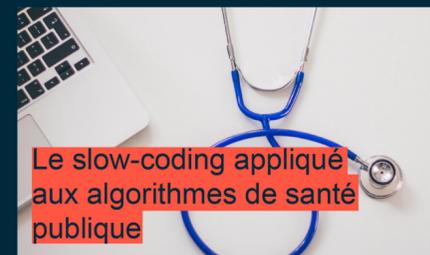
Les cartes du Décadreur **s'appliquent à une situation** pour mieux en décadrer la lecture.





Découvrez toutes les troisièmes voix et voies au-travers de projets et témoignages.

Les nouvelles voies



[En découvrir d'autres >](#)

Les voix radicales



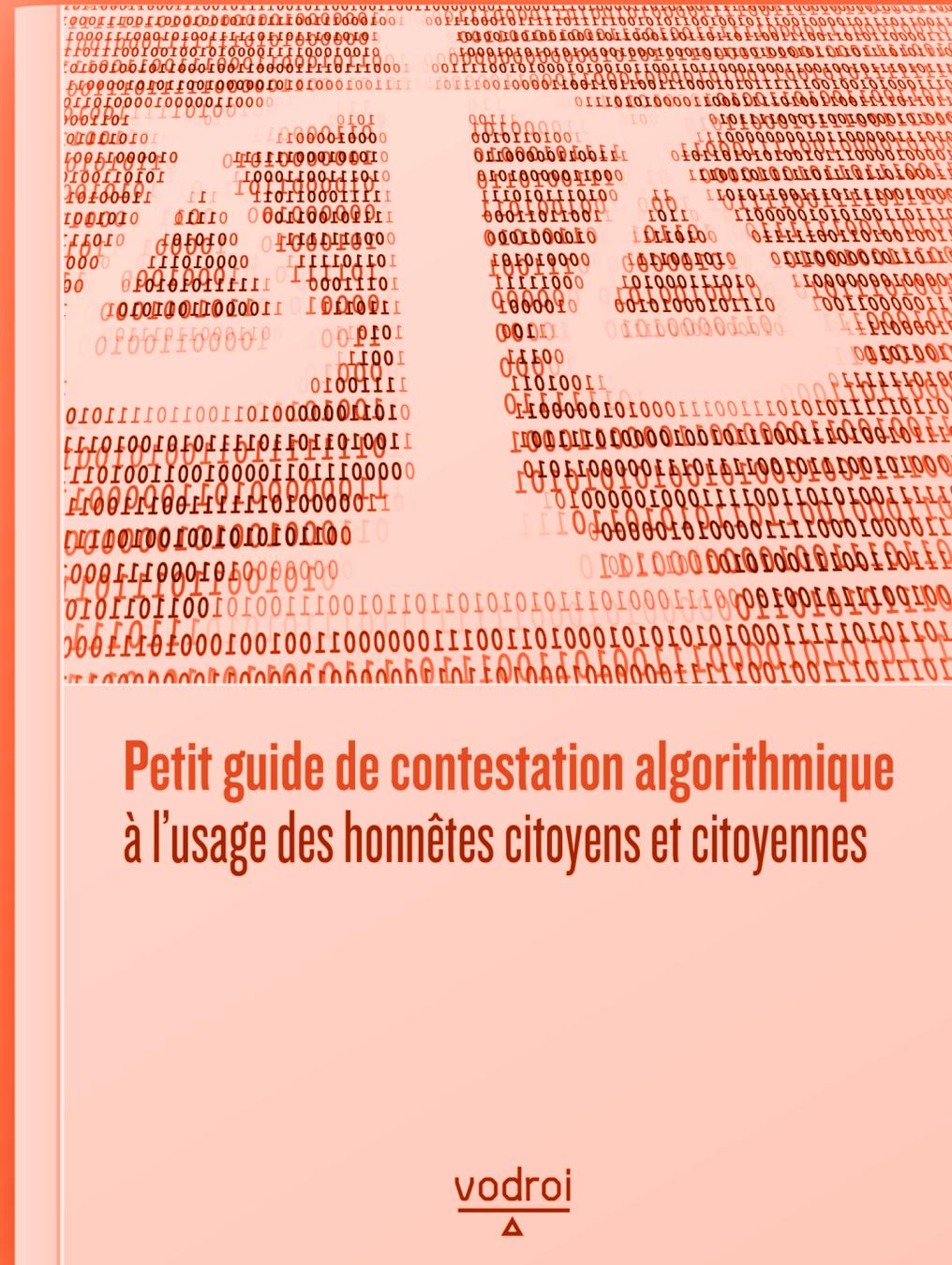
[En découvrir d'autres >](#)

Les voies de traverse



NE PAS FAIRE, CONTREFAIRE OU DÉFAIRE L'ALGORITHMIE PUBLIQUE

Extension du domaine de la contestation



La contestation rendue accessible à tous

-  Algorithmes et intelligences artificielles publics, 10 cas de recours expliqués
-  Des schémas didactiques pour comprendre les démarches à suivre
-  Les failles du droit algorithmique à exploiter dans votre contestation
-  Victime d'une injustice automatisée : faire appel à la justice restaurative

 Téléchargez gratuitement

 Découvrez notre assistance

Extension du domaine de la contestation

Horizon : 2030

Les algorithmes publics n'échappent pas à une passion toute française pour son administration. Les décennies 2020 et 2030 marquent la généralisation des algorithmes publics au sein des administrations et des collectivités pour cause d'austérité budgétaire.

Cette double algorithmisation et automatisation de l'action publique s'est nécessairement accompagnée de différentes solutions ou tactiques imaginées par les usagers, comme par les agents, pour esquiver, contester ou même profiter d'une décision algorithmique.

Qu'il tienne de services «*clé en main*» ou de bonnes pratiques en matière de détournement d'usage circulant «*sous le manteau*», cet arsenal informel s'est étoffé au fil du temps pour répondre à tous les besoins et tous les usages.

La design fiction illustrant ce futur :

— Le rapport interadministration sur l'état de l'art de la contestation en 2029

Légitimité, souhaitabilité, faillibilité

État de l'art de la contestation face aux algorithmes publics

Rapport rédigé sous la direction du Laboratoire Universitaire NETIC
Université de Bourgogne Franche-Comté

Préambule au rapport d'anticipation administrative remis le 24 Septembre 2029 au Premier Ministre

Le présent rapport dresse un état de l'art des formes et des pratiques de contestation envers les systèmes algorithmiques publics.

Cette évaluation faite suite à l'accélération du déploiement d'algorithmes au sein des administrations centrales et collectivités locales, dans le cadre de la numérisation de l'action publique portée par l'action conjointe du Gouvernement.

Le tour d'horizon proposé par ce rapport s'intéresse aussi bien aux outils opérant dans une zone grise entre légalité et illégalité, qu'aux usages émergents et initiatives transpartisanes.

La veille réalisée s'appuie sur la typologie suivante, afin structurer les cas-types de contestations identifiés:

Opposition

Outils et pratiques de la contestation administrative et juridique de décisions prises ou informées par un algorithme.

Délégitimation

Mobilisations et rhétoriques œuvrant à une critique de la légitimité d'un algorithme ou de l'opportunité de son déploiement.

Obstruction

Techniques et stratégies de corruption, d'altération ou d'incapacitation du fonctionnement des algorithmes publics.

Contournement

Détournements d'usage et techniques d'obfuscation permettant de ne pas être assujéti à un traitement algorithmique.

Si notre étude s'astreint à ne porter aucun jugement quant aux cas-types étudiés, elle ambitionne toutefois d'accompagner les administrations dans leur reconnaissance de la contestation des citoyens-usagers et leur adaptation à cette dernière.

Il s'agit, selon nos conclusions, d'un facteur décisif dans la refonte à venir de la gouvernance des algorithmes publics.

Le guide de contestation des décisions algorithmiques

Proposé par **Vodroi**, coopérative de la legal tech.

Vodroi met à disposition gratuitement un guide pratique de contestation pour exprimer son désaccord face à une décision rendue par algorithme ou obtenir réparation en justice.

Bien que ce guide clé en main soit relativement générique, il semble avant tout pensé comme le produit d'appel pour une assistance juridique premium, proposée en option par Vodroi.

La contestation rendue accessible à tous

- Algorithmes et intelligences artificielles publics, 10 cas de recours expliqués
- Des schémas didactiques pour comprendre les démarches à suivre
- Les failles du droit algorithmique à exploiter dans votre contestation
- Victime d'une injustice automatisée : faire appel à la justice restaurative

[Téléchargez gratuitement](#)

[Découvrez notre assistance](#)

Petit guide de contestation algorithmique
à l'usage des honnêtes citoyens et citoyennes

vodroi

Le « Petit guide de contestation algorithmique » proposé en téléchargement par Vodroi (Capture d'écran, Mai 2029)

Pack de conseils «Algo public, bénéf perso!»

Proposé par **Julien Daro**, *influentpreneur en fin-lifestyle* et coach en *optimisation de son soi numérique*.

Julien Daro, influenceur très actif sur les réseaux sociaux et prescripteur de conseils financiers, vend une offre dédiée à la falsification de son identité face aux algorithmes publics.

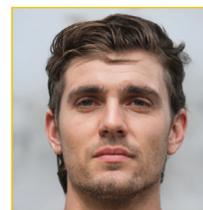
Ces différents «*packs de conseils*» compilent des techniques de duperie visant à modifier le profil numérique de l'utilisateur. Les techniques visant à tromper les algorithmes publics promettent aussi bien l'obtention de services et d'aides auxquels l'utilisateur n'aurait pas accès initialement, que d'échapper à une imposition personnalisée.

Certains des détournements d'usage présentés par les tutoriels exploitent opportunément des biais connus, mais non atténués des systèmes automatisés.

Starter pack : Algo public, bénéf perso !



AJOUTER AU PANIER



L'expertise de Julien Daro

Avec ce pack, apprends à :

Leçon n°1 : Maquiller ton profil pour être calculé favorablement par l'algorithme et augmenter ta chance d'accéder à une aide ou d'échapper à une taxe.

Leçon n°2 : Adapter ton profil pour plaider une discrimination algorithmique et obtenir une confortable indemnité en dédommagement.

Page pour un pack-conseils vendu sur la boutique en ligne de Julien Daro (Capture d'écran, Avril 2029)

La cartographie des parcours désalgorithmisés

Proposé par le collectif des **Passeurs publics**.

Les *Passeurs Publics* ont cartographié des parcours dits hors-algorithmes (ou démarches désalgorithmisées) qui permettent d'éviter d'être au contact d'un algorithme ou d'une intelligence artificielle lors d'une démarche administrative.

Les différentes cartes sont disponibles dans un format interactif, à la manière d'un assistant pour « *naviguer dans le labyrinthe de l'administration et éviter d'avoir à faire à la machine* ». Ces cartes sont disponibles sur smartphones, assistanciers et également au format papier.

Derrière ce collectif anonyme se cachent plusieurs agentes et agents de la fonction publique. Si leur nom tient d'une certaine provocation, elles et ils se revendiquent néanmoins comme des « *saboteurs positifs* ». La motivation affichée dans leur manifeste est de « *s'assurer que l'humain et la machine soient utilisés pour ce en quoi chacun est le meilleur et non juste pour des raisons comptables ou idéologiques* ».

LE PASSE-MACHINE
des Passeurs Publics

Nos cartes vous aident à naviguer dans le labyrinthe de l'administration française et à éviter d'avoir à faire à la Machine [algorithmes, intelligences artificielles, systèmes cobotiques].

TROUVEZ LA CARTE ADAPTÉE À VOTRE BESOIN

Recherchez une démarche administrative

LES CARTES LES PLUS CONSULTÉES

- Accès à une connexion de base
- Demande d'aides environnementales au logement
- Renouvellement d'un BioPass
- Renouvellement d'une carte d'identité
- Suivi du retour à l'emploi

Soutien psychologique à l'éco-anxiété

Étape 2/5 :

Vous venez de renseigner manuellement vos informations personnelles.

Pour éviter d'être mis-e en relation avec un robot psychologue et bénéficier du suivi d'un-e agent-e qualifié-e, invoquez la raison qui semble la plus adaptée à votre cas :

- J'ai un antécédant avec une intelligence artificielle médicale qui justifie le suivi par une personne
- Mon éco-anxiété a échappé au suivi médicopsychologique automatisé et a été diagnostiquée par un médecin

VUE D'ENSEMBLE DE LA DÉMARCHE

Étape 1

Étape 2

Étape 3

Les cartes interactives du « Passe-algorithme » aident à contourner les algorithmes, disponibles sur smartphone et assistanciel (Captures d'écran, 15 Février 2028)

Le mouvement #Occupalgo

À l'initiative du collectif **Occupy Algorithms**.

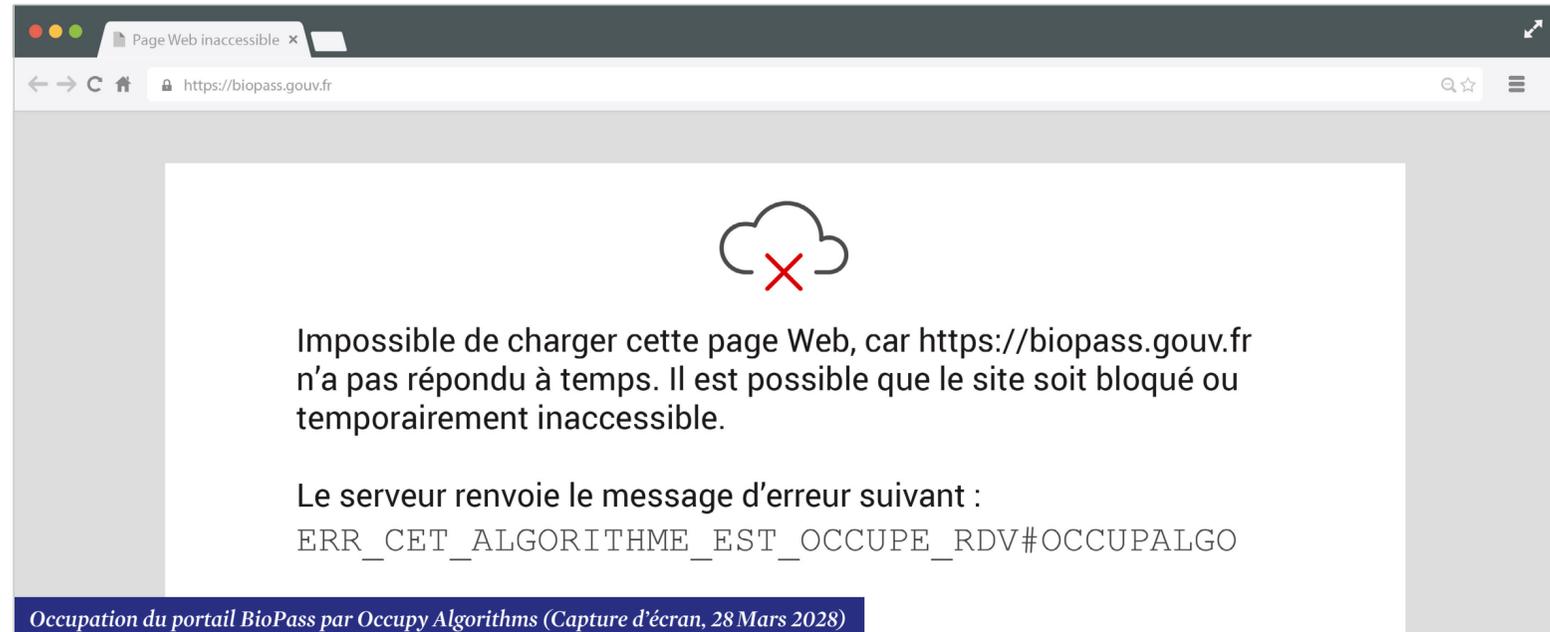
Inspiré par l'héritage des mouvements *Occupy* du début des années 2010, le mouvement militant *Occupy Algorithms* a développé des stratégies collectives dont l'ambition est d'« occuper » des algorithmes contestés.

La notion d'occuper revêt ici un double sens avec pour dénominateur commun la saturation : l'envahissement d'un espace numérique et la (sur)sollicitation des capacités techniques de l'algorithme qui y est hébergé.

À mi-chemin entre la manifestation traditionnelle et l'attaque par déni de service (*DDOS*), cette technique d'occupation réinvente le droit de manifester au sein d'espaces numériques jugés publics, comme peut l'être le site Web d'une administration.

Dans les faits, une action d'*Occupalgo* (abréviation usuelle d'*Occupy Algorithms*) se traduit par la mobilisation massive de militants pour saturer les capacités opérationnelles d'un algorithme ou une intervention ciblée de *defacing* pour modifier la page d'accès à un algorithme. Ces deux modes d'action, parfois conjoints, visent à rendre indisponible l'algorithme contesté et de visibiliser l'opposition que ce système suscite.

La technique d'occupation des algorithmes est devenue un levier de négociation dans le rapport de force entre les mouvements militants et la puissance publique.



Occupation du portail BioPass par Occupy Algorithms (Capture d'écran, 28 Mars 2028)



Revendication de l'occupation du portail BioPass par Occupy Algorithms (Capture d'écran, 28 Mars 2028)

OPPORTUNITÉ ET ÉTHIQUE DES
ALGORITHMES EN TEMPS DE CRISES

En mo(n)de dégradé

La météo de vos services publics

Prévisions de disponibilité
Du 01/02/2031 au 01/06/2031



Breizh Tourisme 4D

Indisponible

ⓘ Suspendu dans le cadre des restrictions
énergétiques en cours.



Simul'aides

Fonctionnement dégradé

ⓘ Disponible en heures creuses uniquement
(13h-16h ; 22h-8h).



Convimiam, portage et partage repas à domicile

Fonctionnement normal



Attribution du RSA

Fonctionnement dégradé

ⓘ Mobilisation de la réserve citoyenne pour
assurer la continuité de ce service.

 Département des Côtes-d'Armor

En mo(n)de dégradé

Horizon : 2030

En 2030, l'urgence climatique et ses impacts environnementaux questionnent plus que jamais la place du numérique public. La France apprend bon gré mal gré à faire avec moins. En réponse à la raréfaction des matières premières et aux crises énergétiques, le temps du numérique «illimité» semble définitivement révolu. Le fonctionnement en mo(n)de dégradé est devenu la nouvelle norme.

Les algorithmes publics se sont orientés vers des logiques low-tech. À l'image des énergies, ils sont eux aussi devenus intermittents. Leur disponibilité et leur fonctionnement au quotidien dépendent d'un double curseur, conjoncturel et structurel : les ressources énergétiques à disposition (curseur conjoncturel) et la crise climatique (curseur structurel). Si les conditions ne sont pas satisfaites, les algorithmes publics sont alors suspendus, dans une logique d'exemplarité de l'État. Et pour cause, les algorithmes et systèmes apprenants sont devenus des boucs émissaires opportuns, accusés de contribuer au réchauffement climatique.

Dans l'optique d'apporter un soupçon de nuances, cette disponibilité et ce fonctionnement dégradés se déclinent au plan spatial, selon les ressources et les contextes des régions, et au plan temporel, avec des algorithmes ayant leur propre date de péremption.

La décision de mise en place d'un algorithme public est aussi conditionnée selon de nouveaux critères éthiques. Parmi ceux-ci, citons l'impact énergétique et climatique, direct et indirect, de l'algorithme, ou encore ce qu'il produit sur le vivant non-humain (animaux et végétaux).

Malgré tout un ensemble de mesures, les dégradations environnementales instaurent une instabilité sociale croissante.

Les design fictions illustrant ce futur :

- Information publique sur la disponibilité des services ayant recours à des algorithmes
- Page d'erreur d'un algorithme ou d'un service indisponible ou en mode dégradé
- L'évaluation de projets d'algorithmes selon des critères propres à un mo(n)de dégradé

DÉCOUVRIR LES
DESIGN FICTIONS



Information publique
sur la disponibilité des
services ayant recours
à des algorithmes



Page d'erreur
d'un algorithme
ou d'un service
indisponible ou
en mode dégradé



6G- 11:42

https://emploicitoyen.gouv.fr/simulation

Simulation de parcours *Vers un emploi citoyen*

Ce service en ligne est momentanément et localement indisponible pour cause de restrictions énergétiques.

Prévisions de disponibilité :
Du 29/01/2032 au 22/02/2032 :
Fonctionnement dégradé avec un service uniquement disponible en heure creuse.
À partir du 23/02/2032 :
Retour à un fonctionnement normal.

Raisons de l'indisponibilité (certifiées par *TranspaFrance*)
Une vague de froid affecte la Région Haut-de-France et entraîne une redirection des ressources énergétiques à disposition.

Les algorithmes et les stockages de données de Classe C sont soumis aux restrictions énergétiques dues à leur consommation élevée. Par conséquent, les services ayant recours aux systèmes de Classe C sont indisponibles jusqu'au 29/01/2032 (Arrêté préfectoral n°2032-ECO-098).

L'évaluation de projets d'algorithmes selon des critères propres à un mo(n)de dégradé



Relevé de décisions de la Commission Plurielle pour le Maintien Numérique (CPMN)

Session du 12/03/2033 portant sur l'évaluation de l'opportunité de mise en place d'algorithmes et systèmes apprenants publics

Publication vérifiée et certifiée par **TranspaFrance**, l'autorité de transparence administrative.

✔ Opportunités de mise en place **validées**

Algorithme ou système apprenant évalué	Empreinte carbone du fonctionnement	Coût énergétique conception/développement	Coût environnemental des ressources matérielles	Impacts sur le non-humain	Mesures carbonées-négatives	Résilience aux dégradations
Attribution d'une place personnalisée en crèche (Métropole Nantes-Saint-Nazaire)	Vert	Vert clair	Vert	Vert	Vert clair	Jaune
Automatisation des études d'impact pour l'obtention d'un droit à l'expérimentation (pour les entreprises < 10000 employés)	Vert clair	Vert	Jaune	Vert clair	Vert clair	Rouge
Contrôle du positionnement des navires autonomes de pêche	Jaune	Jaune	Vert	Jaune	Rouge	Vert
Détection du risque précoce d'éco-anxiété chez les moins de 10 ans	Vert clair	Vert	Vert clair	Vert	Vert	Orange

✘ Opportunités de mise en place **rejetées**

Algorithme ou système apprenant évalué	Empreinte carbone du fonctionnement	Coût énergétique conception/développement	Coût environnemental des ressources matérielles	Impacts sur le non-humain	Mesures carbonées-négatives	Résilience aux dégradations
Calcul d'une imposition solidaire sur la possession de NFT	Rouge	Rouge	Orange	Jaune	Jaune	Rouge
Évaluation des risques de sécheresse (Région PACA)	Jaune	Jaune	Vert clair	Vert	Jaune	Orange
Traitement automatisé des candidatures aux écoles de la deuxième chance (E2C)	Orange	Orange	Jaune	Vert clair	Orange	Orange

Les critères d'évaluation de la CPMN

Les projets d'algorithmes publics sont évalués sur les critères suivants :

- L'empreinte carbone estimée du fonctionnement** de l'algorithme ou du système apprenant (calculs, rendus sur interfaces) et de l'infrastructure liée (stockage des données produites ou utilisées par l'algorithme, réseaux).
 - Le coût énergétique de la conception et le développement** de l'algorithme ou du système apprenant.
 - Les impacts attendus sur le vivant non-humain** (animal et végétal) : impacts directs des décisions automatisées ou assistées par l'algorithme ou le système apprenant, impacts indirects liés à leur empreinte écologique.
 - Le coût environnemental des ressources matérielles** (hardware) nécessaires au fonctionnement de l'algorithme.
 - Les mesures carbonées-négatives prévues pour atténuer l'impact environnemental** de l'algorithme ou du système apprenant.
 - La capacité de résilience** de l'algorithme face aux ruptures technologiques et aux dégradations environnementales.
- Le respect des critères est évalué par jugement majoritaire par les membres de la Commission.

FUTURS, ÉTHIQUES ET OPPORTUNITÉS
DES ALGORITHMES PUBLICS

**Discuter et enrichir
ces futurs spéculatifs**



POURQUOI METTRE CES FUTURS EN DISCUSSION ?

Parce que le débat est le signe vital de la bonne santé d'une démocratie, il est nécessaire que les futurs racontés à travers les scénarios spéculatifs soient mis en discussion.

Débattre d'un scénario spéculatif, c'est en questionner les caractères plausible et préférable. C'est également se demander collectivement si l'on souhaite tendre ou non vers cet horizon, et le cas échéant décider comment y aller ou l'éviter.

Le dissensus est ici la matière première de l'expérience : les points de vue se croisent et s'entrechoquent pour faire émerger des arguments propices à éclairer l'action publique.

Trois formats pour débattre, déconstruire et enrichir ces futurs

Les Futurs Mouvants invitent à débattre de la souhaitabilité de ce futur.

L'E.P.I. vient proposer de déconstruire le scénario pour en évaluer la plausibilité.

La Rétrospection encourage à enrichir et contredire le futur présenté.

Pensés pour une animation en présentiel, les trois formats suivants n'en restent pas moins flexibles et peuvent être adaptés pour des sessions à distance. Si ces formats ne demandent pas de prérequis pour y participer, une expérience en facilitation est toutefois souhaitable pour les animer.

DÉCOUVRIR LES
FORMATS PARTICIPATIFS



LES FUTURS MOUVANTS

Débattre

En quelques mots

Inspiré du débat mouvant, les Futurs Mouvants est un format qui invite à débattre du caractère préférable du futur présenté par le scénario : qu'est-ce qui dans ce futur et ce scénario est souhaitable, ou au contraire indésirable ?

Didactique et inclusif, ce format permet à chacun(e) de prendre position et d'exprimer ses opinions.

Mode d'emploi

Matériel

- Un écran pour projeter le(s) visuel(s) de design fiction
- Le scénario écrit
- (Option) Un micro

Jauge et durée :

De 30 à 45 min par scénario.

De 6 à 20 participants.

Rôles :

Une animatrice ou un animateur : présente le scénario et anime les échanges.

En option, une ou un scribe : prend en note les arguments échangés.

Préparation

1. Tracer une ligne de démarcation au sol, avec du scotch *gaffer* par exemple.
2. Signaler chaque «camp» de part et d'autre de la ligne : «(Plutôt) *Préférable*» et «(Plutôt) *Indésirable*». Usuellement, l'espace «*Préférable*» est placé à gauche, «*Indésirable*» à droite.

Animation

1. Présenter le scénario en s'appuyant sur les design fictions qui l'illustrent (visuels).
2. Laisser quelques minutes aux participant(e)s pour s'interroger sur le scénario.
3. Leur demander de se positionner de part et d'autre de la ligne, selon qu'elles et ils trouvent que ce futur est plutôt préférable ou plutôt indésirable.

Attention, il n'est pas possible d'être neutre :

Interdiction de se positionner sur la ligne, ou de placer un pied de chaque côté. Si les participant(e)s souhaitent souligner leur indécision, elles et ils peuvent se placer très proches de la ligne, mais en se positionnant tout de même dans un des deux camps.

4. Donner quelques minutes aux participant(e)s de chaque côté pour mettre en commun leurs arguments : pourquoi elles et ils se sont placé(e)s ici.

LES FUTURS MOUVANTS

Débattre

5. Lancer le débat, en donnant la parole au groupe minoritaire (où il y a le moins de personnes). Les participant(e)s de ce camp présentent la ou les raisons de leur positionnement dans ce camp.

Les participant(e)s ont alors la possibilité de passer d'un camp à l'autre si un argument les a convaincu. Ce mouvement est encouragé et permet de faire évoluer son positionnement au cours des échanges. Il est possible de changer de camp à tout moment de la discussion et autant de fois que les participant(e)s le souhaitent.

6. Distribuer la parole équitablement en laissant les camps se répondre mutuellement.

En cas de passage d'un camp à l'autre, proposer aux participant(e)s d'expliquer pourquoi ce changement.

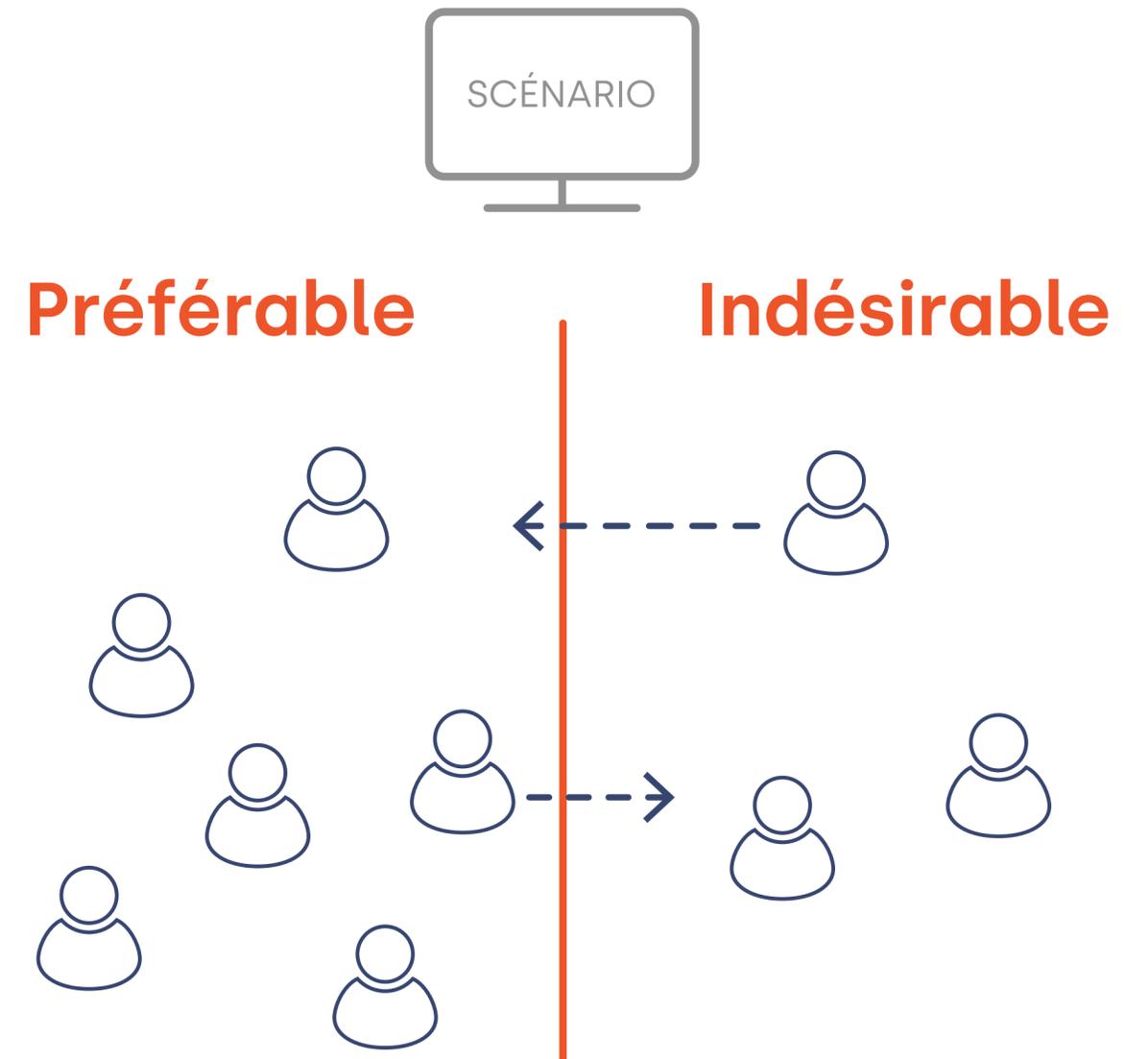
7. Veiller à aller donner la parole à celles et ceux qui n'ont pas pris la parole.

(Option)

8. Relancer les discussions en se faisant l'avocat du diable, notamment s'il y a un consensus, avec la quasi-totalité des participant(e)s dans un même camp.

9. La ou le scribe note les arguments-clés du débat, en particulier les arguments qui créent du mouvement. Recenser ces arguments permet lors d'un débriefing de cartographier les éléments de préférabilité et d'indésirabilité du scénario.

Configuration d'une session de Futurs Mouvants



E.P.I.

Déconstruire

En quelques mots

L'E.P.I. (En Cours - Probable - Impossible) propose de déconstruire collectivement le futur présenté par un scénario. Les participant(e)s sont invité(e)s à identifier quels éléments de ce futur sont soit en cours aujourd'hui, soit probables et soit impossibles. À la manière d'un exercice de relecture critique, l'E.P.I. permet d'évaluer dans quelle mesure ce futur pourrait advenir.

Mode d'emploi

Matériel

- Le scénario et le(s) visuel(s)
- Une carte E.P.I. (modèle vierge disponible à la page suivante)

Jauge et durée :

De 20 à 45 min par scénario.

De 2 à 6 participants.

Animation

1. Prendre connaissance du scénario et des design fictions qui l'accompagnent (visuels).

2. Prendre connaissance de la carte E.P.I.

Chaque branche de l'E.P.I. correspond à un axe de lecture du scénario :

- **En cours** : ce qui est déjà à l'œuvre aujourd'hui.
- **Probable** : ce qui pourrait se produire à cet horizon.
- **Impossible** : ce qui ne pourrait jamais arriver.

Ne pas hésiter à redessiner la carte à plus grande échelle!

3. En croisant les points de vue et réflexions, compléter les différentes branches afin de cartographier ce qui - selon les participant(e)s - est déjà en cours, ce qui est probable et ce qui est impossible dans ce scénario.

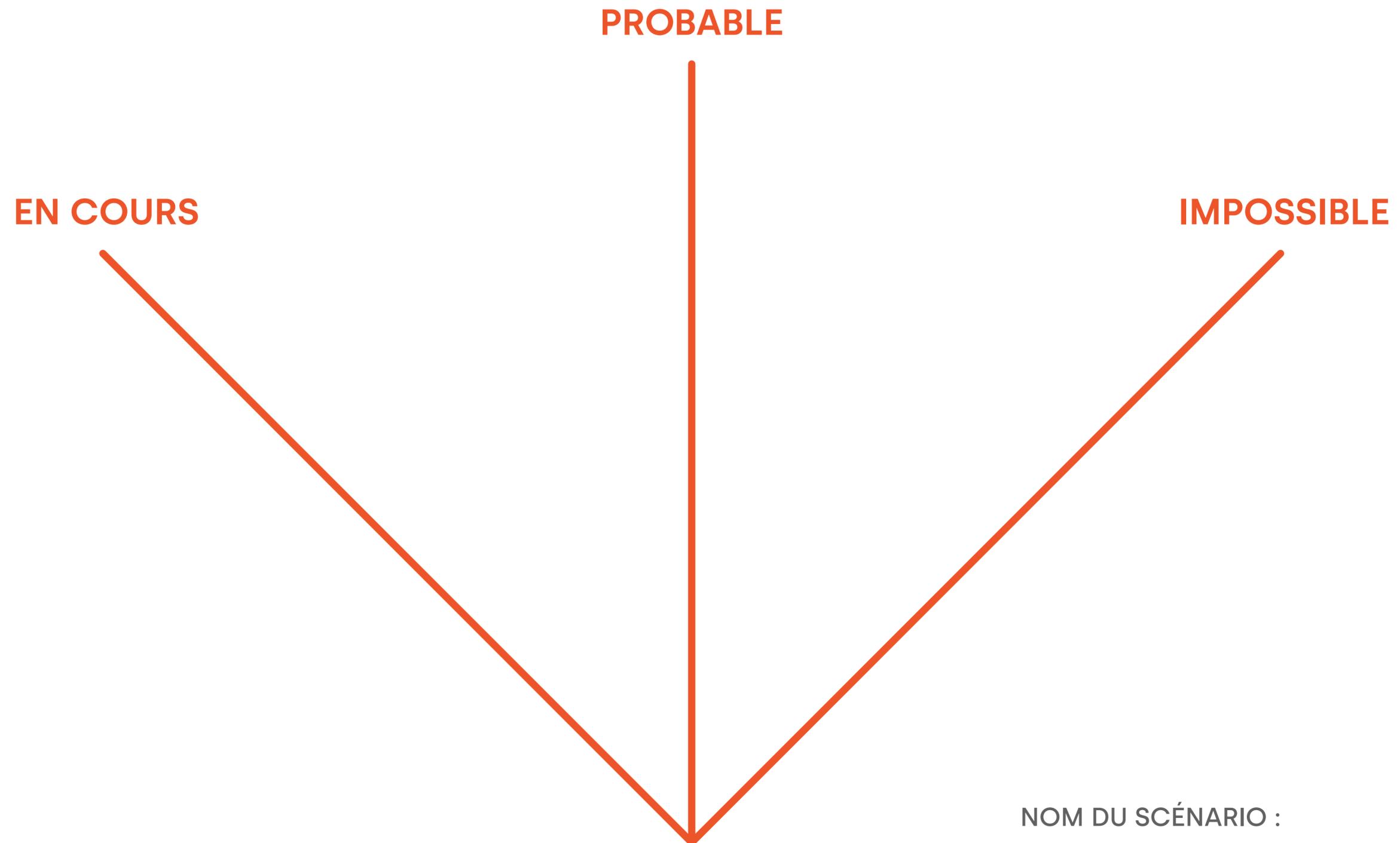
4. En le plaçant sur la carte, chacun(e) est invité(e) à expliquer pourquoi tel ou tel élément du scénario lui semble déjà en cours, probable ou impossible.

Variante

La variante suivante vient compléter les consignes ci-dessus, pour amener des nuances à la déconstruction :

« Plus ou moins »

Il est possible de hiérarchiser les éléments placés sur les branches selon qu'ils soient jugés plus ou moins en cours, probables, impossibles. Par exemple, les ramifications placées en bas de la branche probable sont jugées peu probables, là où celles placées en haut sont vues comme très probables.



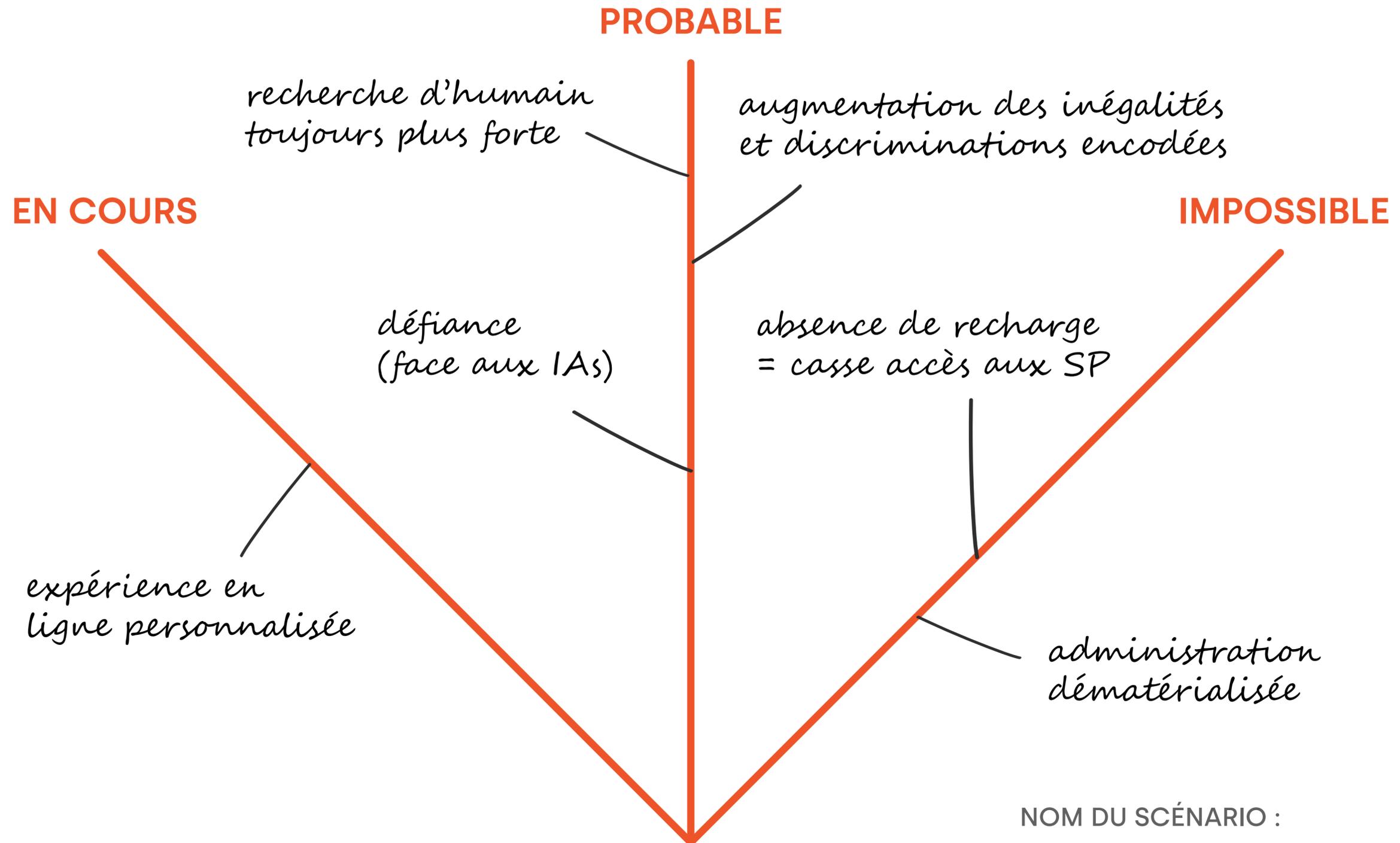
LA CARTE E.P.I.

En cours : les éléments de ce futur qui sont déjà à l'œuvre aujourd'hui.

Probable : les éléments de ce futur qui pourraient se produire.

Impossible : les éléments de ce futur qui n'arriveront pas.

NOM DU SCÉNARIO :



LA CARTE E.P.I.

En cours : les éléments de ce futur qui sont déjà à l'œuvre aujourd'hui.

Probable : les éléments de ce futur qui pourraient se produire.

Impossible : les éléments de ce futur qui n'arriveront pas.

NOM DU SCÉNARIO :

Les jetons d'humanité

RÉTROSPÉCULATION

Enrichir

En quelques mots

La rétrospéculation invite à enrichir le scénario initial en imaginant ce qui s'est passé « *avant* ». L'exercice vise à répondre à la question « *comment sommes-nous arrivés à ce futur ?* ».

L'objectif d'une session de rétrospéculation est double :

- Amener de nouvelles idées pour s'appropriier et pluraliser ce futur, en s'engouffrant dans ses non-dits et ses zones de flous.
- Identifier les facteurs, événements et actions qui favoriseraient ou atténueraient l'apparition des futures perspectives présentées dans ce scénario.

À la manière d'une préquelle, la rétrospéculation invite à une relecture et réécriture collective du scénario.

Mode d'emploi

Matériel

- Le scénario et le(s) visuel(s)
- Une frise de rétrospéculation (modèle vierge disponible à la page suivante)

Jauge et durée :

De 30 à 60 min par scénario.

De 2 à 4 participants.

Animation

1. Présenter le scénario en s'appuyant sur les design fictions qui l'illustrent (visuels).

2. Compléter les étapes de la frise de rétrospéculation qui ont amené à ce que ce futur se produise. Chaque étape peut être d'une nature différente : un événement, une loi, un mouvement citoyen, une rupture technologique, etc. Compléter également la date de l'année à laquelle cela s'est produit.

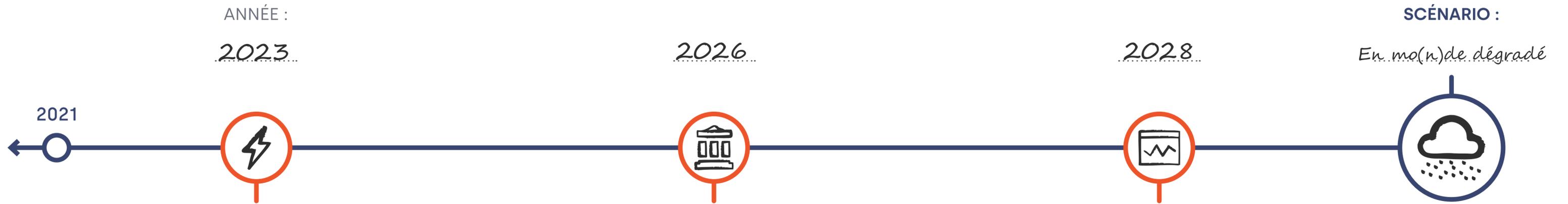
3. Après avoir complété la frise, discuter quelle étape serait la plus cruciale à changer pour que ce futur ne se produise pas ou advienne différemment.

En fin de session, les échanges peuvent s'articuler autour de la question suivante : quels éléments de la frise peuvent déjà être influencés aujourd'hui pour que ce futur évolue vers un horizon plus souhaitable ?

Note :

Le modèle de frise comprend trois étapes à compléter. Bien entendu, les participant(e)s sont libres d'ajouter d'autres étapes pour enrichir leur rétrospéculation.

EXEMPLE



QUE S'EST-IL PASSÉ ?

Apprendre à faire sans =
 les blackouts se multiplient
 les ressources à l'image des terres
 rares se raréfient...
 les villes doivent s'autoorganiser
 et apprendre à rationner l'usage
 du numérique!

la loi prévoit les coupures
 de services numériques publics
 pour montrer l'exemple!!!
 de nombreux citoyens dans le
 besoin sont mis en difficulté

L'administration s'inspire des
 pays habitués à fonctionner
 de manière dégradée depuis de
 nombreuses années et fait appel
 à leur savoir-faire low-tech

LA RÉTROSPECULATION

Quelques idées pour se demander ce qu'il s'est passé : un événement international, une crise nationale, une loi, un mouvement social, une rupture technologique, un choc climatique...

**De nombreux autres futurs restent à raconter et à questionner.
À vous de spéculer!**

Futurs, éthiques et opportunités des algorithmes publics : une exploration spéculative

Par Design Friction et Etalab